

Tests de volants pour la saison 2007/2008



swiss badminton met officiellement au concours, le test de volants pour la saison prochaine.

Les volants déjà homologués pour la saison 2006/2007, n'ont pas besoin de refaire le test, à condition que ceux-ci ne changent pas de Label!

Si la marque « x superball 50 » se transforme en marque « x superball 50 plus », un nouveau test est à effectuer.

Les tests de volants auront probablement lieu la semaine 6, 2007 au Centre de Badminton à Thalmatt. Les firmes qui désirent participer aux tests, doivent envoyer au plus tard jusqu'au 10 février 2007 une boîte de types de volants à **swiss badminton**, case postale 606, 3000 Berne 22.

Le montant du test est de Fr. 250.- par type de volants. Le montant peut être débité du décompte annuel, si le volant est nommé officiel. Autrement, la facture vous parvient après le test. Les firmes seront informées des résultats des tests, début mars 2007. Les volants devenus officiels seront annoncés sur le site www.swiss-badminton.ch ». Les volants homologués de la saison 2006/2007 peuvent être retirés par écrit jusqu'au 15 février 2007.

Les critères suivants sont à observer:

- Il faut joindre aux volants les propriétés de ces derniers.
- Joindre également le profil de la société et de l'entreprise responsable pour la Suisse
- Il faut préciser si les volants sont homologués dans d'autres pays européens et citer ces pays.
- En cas d'homologation, les contrats de partenariat porteront sur une année
- La taxe de dédommagement pour un contrat de partenariat se monte, par type de volants, à Fr. 3100.--, T.V.A. non comprise.

swiss badminton

Le comité central